Conseil œcuménique cantonal de l’aumônerie hospitalière (COCAH)  
Par Francine Glassey Perrenoud, présidente du COCAH

L’année 2020 est une année particulière qui ne manque pas de défis. L’arrivée du Covid-19 plonge la société dans une crise considérée d’abord comme provisoire, qui évolue ensuite vers un état de changement prolongé. Chacun est interpelé dans ses valeurs, ses priorités et sa liberté. Au cœur des discussions se trouve le système hospitalier menacé de surcharge, et dans les hôpitaux il y a lesaumôniers.

La presse romande s’est fait l’écho de tensions entre Eglises et institutions hospitalières, ainsi qu’à l’intérieur même des Eglises, concernant la possibilité pour les aumôniers de continuer à effectuer leurs visites.

Dans le canton de Neuchâtel, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) autorise les aumôniers à travailler en présentiel avec des précautions clairement définies et les Eglises, de leur côté, soutiennent la continuation des visites par les aumôniers qui ne font pas partie des groupes à risques. Par contre les célébrations sont supprimées.

Ce travail en présentiel nécessite certainement du courage de la part des aumôniers, dont un pourcentage élevé est aussi tombé malade du coronavirus. Les retours sont très positifs sur la valeur de cette présence aumônière*,* que ce soit au niveau de la rencontre avec les patients et familles, du soutien au personnel et aussi pour les aumôniers eux-mêmes qui ont le sentiment d’être utiles et à leur place dans le moment présent. Voici donc la lumière qui illumine l’année 2020. Ainsi, à Noël, un témoignage des aumônières de l’hôpital Pourtalès paraît dans «RHNe c’est vous».

Du côté du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), il est demandé lors des phases aiguës de nettement favoriser les entretiens téléphoniques. Certaines équipes et certains patients expriment cependant le besoin de visites.

Dans cette crise, le rôle du COCAH, réuni à sept reprises, est de rechercher, transmettre et coordonner les prises de position des Eglises et des institutions hospitalières afin que les aumôniers puissent recevoir des informations claires et non contradictoires.

A la demande des Eglises, la présidente du COCAH réunit à deux reprises les aumôniers du CNP avec leurs responsables Santé pour une discussion sur l’aumônerie 2021, et l’évolution de leur travail en lien avec la diminution des lits.

Les Eglises nomment un groupe stratégique comme nouvel interlocuteur du COCAH. Il est composé d’Anne Kaufmann, déléguée au Conseil synodal (EREN), de Nicolas Blanc, adjoint du vicaire épiscopal (ECR) et de Nassouh Toutoungi, curé de l’Eglise catholique chrétienne.

Trois aumônières nous quittent en 2021: Marie Romeuf, Dominique Lude et Myriam Gretillat, ces deux dernières prenant leur retraite après avoir travaillé durant des dizaines d’années comme aumônières. Merci à toutes les trois. C’est un défi de prendre congé de collègues et d’équipes, alors que les rassemblements de personnes sont interdits.

Le poste d’aumônerie de l’ECR au CNP est malheureusement vacant depuis la fin août 2020. Grâce à la souplesse de ses aumôniers l’EREN a pu offrir des remplaçants pour ce poste. Un merci particulier à toutes les aumônières et aumôniers ainsi qu’à leurs remplaçantes en cette année 2020.